

PROJET DE LOI

adopté

le 30 juin 1994

N° 185
S É N A T

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1993-1994

PROJET DE LOI

autorisant la ratification du protocole d'adhésion de la République hellénique à l'Union de l'Europe occidentale.

(Texte définitif.)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (10^e législ.) : 1283, 1391 et T.A. 232.

Sénat : 528 et 537 (1993-1994).

Article unique.

Est autorisée la ratification du protocole d'adhésion de la République hellénique à l'Union de l'Europe occidentale, fait à Rome le 20 novembre 1992, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 30 juin 1994.

Le Président,
Signé : René MONORY.

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 1283 (A.N., 10^e législ.).